

# Suivez un enfant pendant 3 ans le temps des "années collège" !

En Haïti, par manque de moyens financiers, l'enseignement public et gratuit n'accueille que 20 % de la population scolaire. De plus, pour le collège, il faut aller à la ville, ce qui engendre encore davantage de frais. Or, les familles de paysans du village de Demontreuil ont rarement les moyens d'envoyer un enfant au collège.

## ALLER AU COLLÈGE, PAS SI SIMPLE !

En septembre 2013, l'association Timoun d'Haïti a eu l'immense joie d'inaugurer l'école Demontreuil, près de Jamel, à une centaine de kilomètres de Port-au-Prince.

Cette école rurale, construite en 6 ans avec le soutien des donateurs de l'association, accueille désormais 3 classes de maternelle et 6 classes de primaire (dénommé cycle fondamental).

L'association Timoun d'Haïti y finance la cantine, les kits scolaires, les uniformes et autres dépenses de travaux complémentaires.

Y rajouter le financement d'une structure pour les années "collège" serait idéal... mais les fonds manquent.

## AIDER MARLÉÏKA... OU UN(E) AUTRE ÉLÈVE !

Marléïka est une élève de l'école de Demontreuil en fin de cycle primaire. C'est elle qui, au nom des 300 élèves et dans un français parfait, a remercié les donateurs qui ont contribué à la construction de son école.

En juin 2013 pour Marléïka comme pour d'autres élèves terminant la 6ème fondamentale à l'école Demontreuil, ce sera l'heure du choix.

Comme ses parents, analphabètes, elle aimerait poursuivre des études. C'est alors qu'avec ses relais en Haïti, l'association Timoun a mis au point un système de bourses qui permettrait à Marléïka et à d'autres élèves motivés de poursuivre leur scolarité au collège.

Retrouvez sur **YouTube**, le reportage sur l'inauguration de l'école Demontreuil où Marléïka a suivi sa scolarité primaire.

Il aura fallu 6 ans pour mener à bien la construction cette école qui, grâce au soutien des donateurs de Timoun d'Haïti, accueille plus de 300 élèves !

## COÛT DE PRISE EN CHARGE D'UN ÉLÈVE

1° **frais d'écolage** (scolarité) :  
**216 € (54 €/trimestre ou 18 €/mois)**

2° **cantine** :  
**60 € (20 €/trimestre ou 5 €/mois)**

3° **uniformes** :  
Versement unique en août = **52 €**

4° **matériel et livres scolaires** :  
Versement unique en août = **180 €**

5° **transport** :  
**160 € (40 €/trimestre ou 13,33 €/mois)**

**TOTAL 668 € annuel**  
(soit **222,60 €** en optimisant la réduction d'impôt)

Possibilité de financer l'une des cinq parties du projet (trimestriellement, mensuellement)



## BULLETIN DE SOUTIEN

à renvoyer à l'association  
**Timoun d'Haïti**  
136 rue du Printemps  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Mme  Mlle  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Je m'engage sur la durée pour soutenir pendant au moins 3 ans **la scolarité d'un enfant au collège.**

Je recevrai son **dossier de présentation avec sa photo** et par la suite des nouvelles 3 fois par an (bulletin, photo...).

J'effectue aujourd'hui un 1<sup>er</sup> versement d'un montant de ..... € et m'engage à renouveler ce don  chaque mois  chaque trimestre  chaque année pour une durée minimum de 3 ans.

Date ..... Signature

Cochez ici pour être recontacté(e) si vous préférez la mise en place d'un virement automatique, plus pratique pour l'association. Un formulaire vous sera alors adressé.

## BULLETIN DE SOUTIEN

à renvoyer à l'association  
**Timoun d'Haïti**  
136 rue du Printemps  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Merci de continuer à apporter votre soutien  
pour le financement de la cantine et des kits  
scolaires des deux écoles soutenues par  
l'association.

Offrez un an  
de cantine  
à un enfant : 60 €.



Participez au financement  
des kits scolaires :  
15 € par enfant (contenu  
adapté aux besoins de  
chaque classe).



Mme  Mlle  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Courriel : ..... @.....

Verse(nt) la somme de ..... € pour la **cantine**  
et/ou les **kits scolaires**.

Le **reçu fiscal** est adressé au cours du premier  
trimestre de l'année suivant le don.

## Deux écoles au cœur de l'action de l'association Timoun d'Haïti



Ecole de Demontreuil  
(près de Jacmel) :  
3 classes maternelles  
+ 6 classes primaires  
environ 300 enfants

Ecole maternelle  
"Marie Soleil"  
quartier Canapé Vert  
(Port-au-Prince) :  
plus de 100 enfants

## Un don partiellement déductible du montant vos impôts

Créée en octobre 1995 et reconnue d'intérêt général, Timoun d'Haïti est une association loi 1901 qui a pour objet d'apporter toute forme de soutien dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition en Haïti, particulièrement dans le département du Sud-est et à Port-au-Prince.

Enregistrée sous le n° 05950 30772 à la Préfecture du Nord, elle est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit aux réductions fiscales, dans les limites prévues par la loi.

**Timoun d'Haïti**  
136 rue du Printemps  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
contact@timounhaiti.org



# Cap pour le collège autour de Marléïka !



et son partenaire OIMAVI à Port-au-Prince  
**Organizasyon timoun d'Ayiti pou la vi miyò**  
Organisation Enfants d'Haïti pour une vie meilleure